





Déclaration préalable du SNEP-FSU Versailles au CRUNSS du 30 juin 2022

Madame la rectrice, avec plus de 81 228 licenciés, vous êtes la présidente de la plus grande académie de France en nombre de licenciés, en janvier 2022, l'UNSS passe le cap des 850 000 licenciés, un chiffre qui se rapproche des statistiques d'avant Covid. Et parmi ses 857 703 licenciés, l'UNSS peut se targuer de comptabiliser environ 180 000 Jeunes Officiels, ce qui la place dans le top 3 des fédérations sportives. Qu'ils et elles soient jeunes arbitres, juges, coaches, reporters, secouristes, organisateurs.rices, interprètes ou dirigeants.es, ils forment un collectif de plus en plus nombreux, celui des « JO », qui témoignent du travail mené par l'ensemble des acteurs et actrices de l'UNSS depuis de nombreuses années.

La bonne santé du sport scolaire est incontestable et nous encourage à défendre ce service public.

Le SNEP-FSU Versailles, fort de sa représentativité et de son statut de co-administrateur de l'UNSS, continuera à apporter sa contribution pour défendre Un Sport Scolaire pour toutes et tous, avec des AS riches et variées et à moindre coût.

Afin que le Sport Scolaire rayonne et vive, le SNEP-FSU défend l'idée que chaque enseignant.es et animateurs.rices d'AS doivent avoir un forfait de 3h insécable dans leur service mais également que tous les établissements, y compris les lycées libèrent les élèves le mercredi aprèsmidi pour les temps de rencontre UNSS comme le souligne la Note de Service du 21/03/2016.

Nous dénonçons l'utilisation du mercredi après-midi par de nombreux lycées de notre académie, problématique accentuée depuis la réforme des lycées, pour programmer des cours, des enseignements de spécialité et parfois des soutiens et nous dénonçons les arguments mis en avant par certains chefs d'établissements pour justifier ce choix : Non l'AS n'est pas du temps périscolaire, mais bien du temps scolaire ! Non ce n'est pas parce que certains établissements ont déjà choisi de placer des cours le mercredi après-midi qu'il est impossible de trouver des solutions pour libérer le mercredi après-midi dans les emplois du temps des lycéens. Certains lycées y arrivent bien ! Il semble alors, plus que nécessaire de rappeler, par une note de service envoyée à tous les chefs d'établissements avant l'élaboration des emplois du temps, que le mercredi après-midi doit rester un temps réservé au sport SCOLAIRE ! Nous mettons l'accent sur le terme SCOLAIRE, car en effet nos AS sont trop souvent mises en danger et confrontées à de nouveaux dispositifs gouvernementaux.

Dernièrement, Emmanuel Macron dans son programme présidentiel de 2022 déclare vouloir mettre en place 2h de "SPORT" supplémentaires au collège. Si nous pouvons être satisfaits.es de la prise de conscience de la nécessité d'augmenter la pratique physique des jeunes au regard des études qui montrent la progression de la sédentarité, de l'obésité, de la perte des capacités physiques... Nous ne pouvons qu'être extrêmement méfiants face à la proposition d'Emmanuel Macron et du nouveau ministre de l'Education nationale Pap Ndiaye des deux heures de SPORT supplémentaires en collège. Qui encadrera ces deux heures ? Seront-elles obligatoires ou optionnelles pour les élèves ? Où et quand auront-elles lieux ? Nous pouvons penser que le créneau du mercredi après-midi pourtant destiné aux activités de l'UNSS pourrait être mis en concurrence direct avec ce nouveau dispositif, tout comme le 2S2C l'avait été sur certains territoires dû à un manque cruel d'installations sportives en IDF par rapport au nombre d'habitants. Beaucoup de questions qui sont pour nous de réels points de vigilance au vu de la considération qu'à le gouvernement de toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachées. Le SNEP-FSU a alerté la direction nationale de l'UNSS sur ce nouveau dispositif qui va concurrencer directement les AS et est également intervenu immédiatement auprès du nouveau conseiller du ministre pour le dénoncer.

Le SNEP-FSU rappelle encore une fois l'importance des temps d'échanges dédiés au sport scolaire, actuellement au niveau régional la mise en place de 2 CRUNSS chaque année et 2 CDUNSS au niveau départemental.

Concernant les séminaires des animatrices et animateurs d'AS, nous défendons une conception démocratique et concertée des politiques départementales. Nous souhaitons que ces réunions soient harmonisées pour les 4 départements sur 2 journées.

Ces séminaires représentent un temps incontournable et indispensable pour travailler collectivement avec l'ensemble des actrices et acteurs du sport scolaire sur les erreurs à ne pas reproduire mais aussi sur les évènements ou rencontres ayant fonctionnés. Pour la rentrée 2022, il faudrait continuer de sensibiliser les collègues et faire connaître le Plan Académique de Développement du Sport Scolaire de Versailles mais axer également ce travail sur les projets de district afin de donner du sens et faire vivre cette réflexion autour de ce que vit la profession sur le terrain au quotidien. Redynamiser efficacement et avec conviction les rencontres après presque deux ans d'arrêt. Ainsi l'uniformisation de l'offre de rencontres sur l'académie doit permettre d'organiser les cross dans les 4 départements sans exception. L'ouverture des bases d'inscriptions OPUSS doit être systématisée et facilitée par les services départementaux ou par le service régional de l'UNSS selon le niveau de compétition.

DANGER RECRUTEMENT

Madame la rectrice, nous tenons aussi à vous faire part de notre grande inquiétude concernant la politique de recrutement. Nous voyons une dégradation nette de nos conditions d'enseignements. En effet, le nombre de création de postes dans notre académie reste faible par rapport au nombre d'élèves supplémentaires à accueillir. Par conséquent, les forfaits AS eux aussi en paient les conséquences et mériteraient d'être plus nombreux.

Des postes au sein même de l'UNSS sont eux aussi sont en danger. Certains services départementaux dans d'autres académies, n'ont pas de secrétaires UNSS!

Le SNEP-FSU défend une politique de l'emploi améliorant les conditions de travail et favorisant les réussites éducatives de toutes et tous !

Nous nous réjouissons de la création à titre définitif du 5^{ème} poste au service régional, demande que nous avons portée de longue date.

CONCERNANT L'UTILISATION DU BUDGET UNSS

Du retard sur l'évolution du contrat licences

Pour le SNEP-FSU, il est absolument de nécessaire de faire évoluer le calcul du contrat, particulièrement pour les AS de lycées. La demande est la suivante : une baisse de calcul de 2 points pour les LGT et LPO et 4 points pour les LP, idem pour les AS de l'enseignement agricole. Un travail avait été amorcé afin de présenter une solution à la rentrée 2022. Cependant, le changement à la tête de l'UNSS, a une nouvelle fois repoussé cette mesure à la rentrée 2023. Le SNEP-FSU continuera à porter cette revendication dans les prochaines réunions de travail qui doivent impérativement reprendre au plus vite.

Des dépenses trop importantes concernant « la Gymnasiade » 2022

Les Gymnasiades ou Jeux olympiques du sport scolaire sont des compétitions multisports réservées aux moins de 18 ans et organisée par la fédération internationale du sport scolaire. Le budget de la dernière Gymnasiade a considérablement augmenté, notamment avec des charges qui s'élèvent à + 28,5% en raison de dépenses mal évaluées et mal anticipées. Le recours à des prestataires privés s'est avéré extrêmement couteux. Le déficit d'environ de l'édition 2022 s'élève à environ 1,5Million €que les services de tous les territoires devront assumer solidairement. Le SNEP-FSU, n'est pas opposé à ces événements internationaux mais dénonce les dérives de cette édition.

Un retour en arrière sur les nouvelles modalités de transports :

L'obligation de passer par l'UGAP (centrale d'achat public généraliste), décidée par l'ancienne direction nationale, est abandonnée par la nouvelle direction et nous nous en réjouissons. Cette mesure

coûtait 1 Million €, et l'UGAP était dans l'impossibilité de répondre à toutes les offres par manque de bus.

Merci pour votre écoute en espérant que celle-ci fasse évoluer le Sport Scolaire et défende son utilité publique.

Jérome Le Cam et Marjorie Bounhol Représentants SNEP-FSU Versailles.